

Richard Cohen

DIRECTEUR, BILAN CONSEILS

►► Pour vous apporter des conseils adaptés à vos besoins en Financement & assurances privées et professionnelles, Richard Cohen et son équipe se tiennent à votre disposition.

<http://www.bilanconseils.com/>



Assurance professionnelle : quels sont les critères de prix ?

S'assurer en tant que patron d'entreprise ou micro-entrepreneur peut être un véritable casse-tête, entre les contrats obligatoires et ceux recommandés. Pour choisir, la plupart des personnes concernées se basent sur le prix. Mais de quoi dépend-il ? Découvrez quelques-uns des facteurs qui peuvent l'influencer.

LES RISQUES

Les risques varient en fonction de votre activité et de celle de votre entreprise. Il est logique qu'une activité présentant des niveaux de risque élevés, que ce soit au matériel, aux bâtiments, aux marchandises, ou encore aux personnes, entraîne des coûts d'assurance plus élevés eux aussi. Certaines garanties peuvent se révéler obligatoires ou fortement recommandées en fonction du type de risque et d'activité, mais dans la plupart des cas, ce sera à vous de décider ce que vous souhaitez assurer ou non. A vous donc de bien connaître les risques que présente votre domaine d'intervention et de faire l'inventaire de ceux qu'il vous paraît indispensable d'assurer.

> [En savoir plus : Le tableau récapitulatif des risques en entreprise](#)

LE STATUT

En fonction du statut de votre entreprise, certaines garanties sont obligatoires ou pas, recommandées ou inutiles, et peuvent très vite faire grimper les prix. Ainsi, pour les SARL, il existe des assurances à côté desquelles vous ne pouvez pas passer. Par exemple, la sécurité sociale des indépendants est le régime obligatoire de sécurité sociale pour les gérants de SARL, mais saviez-vous qu'il concerne également leur conjoint si celui-ci contribue régulièrement à l'activité de la société ? De la même façon, en fonction de l'activité de la SARL (professionnels libéraux, architectes, entreprises du bâtiment, etc.) l'assurance responsabilité civile professionnelle s'impose. Vous pouvez vous renseigner auprès de divers organismes pour en savoir plus.

> [En savoir plus : Quelles sont les assurances obligatoires en SARL ?](#)

LES ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

Il existe de nombreuses activités réglementées définies par le code des assurances, pour lesquelles les obligations d'assurance sont strictes et les contrats peuvent s'avérer coûteux. On pourrait penser aux professionnels du droit, de la santé, ou encore des services à la personne, mais attention : ce ne sont pas les seuls, et certains des métiers concernés peuvent surprendre. C'est le cas des bijoutiers-joailliers, boulangers, coiffeurs, écoles de danse, ou encore de nombreux commerces. L'Agence France Entrepreneur a dressé une liste pour aider les personnes qui veulent se lancer à s'y retrouver, non seulement en matière d'assurance, mais aussi sur les démarches à accomplir.

> [En savoir plus : La liste des activités réglementées](#)

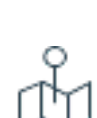
LE NOMBRE DE PERSONNES

Les tarifs ne sont évidemment pas les mêmes lorsqu'il n'y a personne d'autre que l'entrepreneur à assurer ! En fonction du nombre de salariés, de leur situation, et des risques qu'ils encourent, les garanties ne seront pas les mêmes, et les tarifs non plus. Ainsi, tous doivent bénéficier d'une mutuelle, et vous pouvez aussi souscrire une assurance complémentaire pour la prévoyance, en plus de votre versement de base à la sécurité sociale. Vous pouvez aussi prévoir une assurance collective indemnités de licenciement, opter pour un contrat homme-clé, ou encore assurer vos collaborateurs qui voyagent pour des raisons professionnelles puisqu'ils courent généralement plus de risques que les personnes sédentaires.

> [En savoir plus : Ce qu'il faut savoir sur l'assurance des personnes](#)

Pour plus d'informations, visitez notre site

[J'y vais](#)



01 43 78 15 17

134 avenue de versailles richard.cohen@bilanconseils.com

75016 Paris

[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)